

Nous pouvons comprendre ce que signifiaient ces cérémonies au moyen d'un certain nombre de textes qui, sans être individuellement aussi explicites que nous pourrions le désirer, ne laissent pas cependant que de s'éclairer les uns les autres.

Le commentaire du *Tch'ouen ts'ieou* attribué à *Kong-yang*, nous dit, à la date de 669 av. J.-C.: „Lors d'une éclipse de soleil, pourquoi battait-on du tambour et immolait-on une victime auprès du dieu du sol? c'était pour exiger <sup>1)</sup> la bonne conduite du principe *yin*. Avec une corde rouge on entourait <sup>2)</sup> le dieu du sol; suivant les uns, c'était pour user de contrainte envers lui; suivant les autres, c'était parceque, comme il faisait sombre, on craignait que les hommes ne portassent atteinte (au dieu); on l'entourait donc d'une corde <sup>3)</sup>.”

Ce texte est encore loin d'être clair. Mais *Ho Hieou* (129—182 p.C.), dans ses *Explications et annotations du commentaire de Kong-yang*, nous fournit quelques gloses qui sont plus intelligibles <sup>4)</sup>. Il commence par traiter du rite de

1) Le mot 求 a ici le sens de 責求 „réclamer ou exiger quelque chose de quelqu'un.” Au moment où se produit une éclipse de soleil, le principe *yin* outrepassé ses droits; les rites qu'on accomplit alors ont pour objet de le rappeler au devoir et d'exiger de lui qu'il se conduise bien.

2) Le caractère 營 est ici l'équivalent de 縈; c'est d'ailleurs sous cette seconde forme que ce mot figure dans la citation de ce passage que fait le commentaire du *Heou Han chou* (chap. XIV, p. 1 r°) publié en 676.

3) *Kong-yang tchouan*, 25<sup>e</sup> année du duc *Tchouang* (SHTKK, chap. 1212, p. 2 r°-v°): 日食則曷爲鼓用牲于社。求乎陰之道也。以朱絲營社。或曰。脇之。或曰。爲闇。恐人犯之。故營之。

4) *Ho Hieou* 何休, appellation *Chao-kong* 邵公, vécut de 129 à 182 p.C.; voyez *Heou Han chou*, chap. CIX, b, p. 6 r°-v°. Le texte que nous citons de lui se trouve à la suite du commentaire de *Kong-yang*, à la date de la 25<sup>e</sup> année du duc *Tchouang* (SHTKK, chap. 1212, p. 2 v°).